

Annexe 1 du règlement

**Attestation de
prise en compte des aléas technologiques
pour des projets situés dans le zonage du**

**PPRT de BRENNTAG LORRAINE
à TOUL et VILLEY-SAINT-ETIENNE**

ATTESTATION

Je soussigné : 1
En ma qualité de Maître d'ouvrage – Maître d'œuvre – Expert 2
pour le projet présenté sous le dossier n° 3
sur le territoire de 4
présenté par 5

ATTESTE

1. Avoir pris connaissance :

du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la société BRENNAG LORRAINE et avoir constaté que le projet de construction se situe :

- en zone « R » du PPRT²,
- en zone « r » du PPRT²,
- en zone « b » du PPRT².

2. Avoir évalué par une **étude préalable** l'impact sur le projet d'un effet toxique² ou thermique² dont les conséquences sur la vie humaine sont jugées significatives et dont la probabilité d'occurrence est faible.

3. Avoir mis en œuvre des techniques conformes à celles du « Guide PPRT, Complément technique relatif à l'effet thermique », publié par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire et permettant de garantir la sécurité des occupants des bâtiments face à un aléa thermique dont le seuil est défini à l'article « dispositions constructives » de chaque zone dans le règlement.²

4. Avoir mis en œuvre des techniques conformes à celles du « Guide PPRT, Complément technique relatif à l'effet toxique » publié par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire et permettant de garantir la sécurité des occupants des bâtiments face à un aléa toxique dont le seuil est défini à l'article « dispositions constructives » de chaque zone dans le règlement.²

Fait à
le
Signature

NOM, Prénom du responsable technique du projet¹

Rayer les mentions inutiles le cas échéant²

N° du dossier de permis de construire et référence cadastrale³

Nom de la commune où se situera le projet⁴

Nom, Prénom ou raison sociale du pétitionnaire⁵